



# Le renoncement aux soins des publics précaires en Auvergne

Comité de pilotage – Plate-forme de l'observation sanitaire et sociale Auvergne-Rhône-Alpes  
Jeudi 30 juin 2016

## Contexte

- ▶ Plan pluriannuel contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale
- ▶ Plate-forme de l'observation sanitaire et sociale d'Auvergne
- ▶ Co-pilotage de l'étude : ARS et DRDJSCS
- ▶ Groupe de travail : MSA, CD 63, Carsat, ORS, DRSM, Rectorat, CPAM 63 et CPAM 03, CISS, Viltais
- ▶ Maître d'œuvre : ORS

## Objectifs et méthode

- ▶ Repérer et caractériser le renoncement aux soins des publics précaires
- ▶ Identifier les motifs et facteurs explicatifs
- ▶ Mesurer le niveau de connaissance qu'ont les publics précaires sur leurs droits et sur les dispositifs existants
- ▶ Phase quantitative
- ▶ Phase qualitative

## Renoncement et non-recours aux soins

- ▶ Renoncement aux soins : établi sur une base déclarative, il s'agit d'un besoin de soins identifié mais non satisfait
- ▶ Non-recours aux soins : besoin de soins avéré sur le plan médical mais non satisfait
- ▶ Objet de l'étude : renoncement aux soins

## Méthode

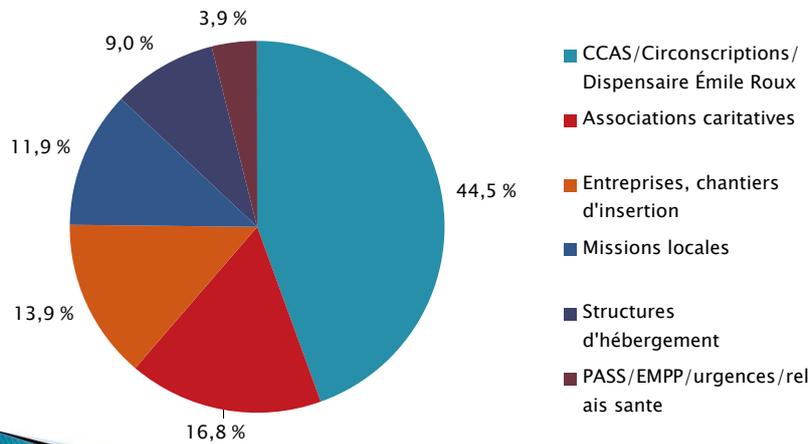
- ▶ Enquête par questionnaire auto-administré
  - ↳ Personnes âgées de 18 ans et plus
  - ↳ Structures accueillant des publics en situation de précarité
- ▶ Information recueillie
  - ↳ Couverture maladie
  - ↳ Consommation de soins
  - ↳ Renoncement aux soins
  - ↳ Connaissance des droits et dispositifs existants

## Quelles sont les structures ayant participé ?

	Structures répondantes		Nombre de questionnaires reçus	Répartition des questionnaires reçus ( en %)
	Nombre	%		
Allier	24	24,2	913	34,7
Cantal	16	16,2	230	8,7
Haute-Loire	22	22,2	596	22,7
Puy-de-Dôme	37	37,4	892	33,9
Auvergne	99	100,0	2 631	100,0

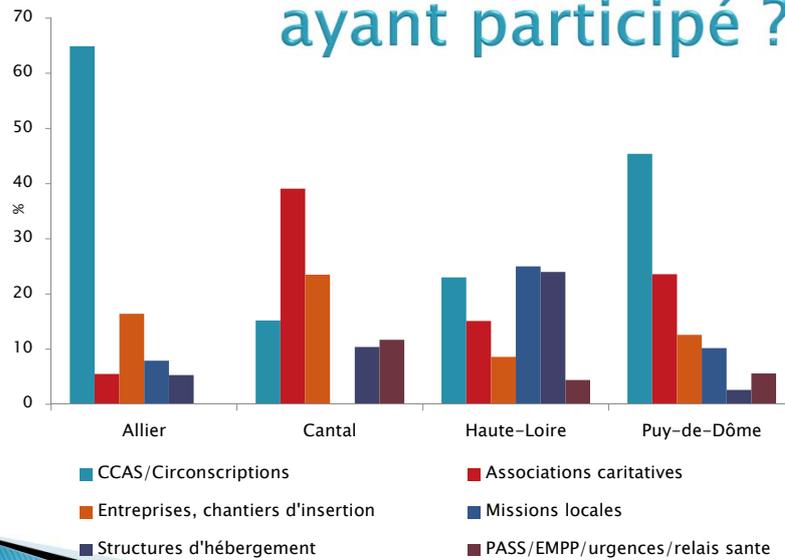
Source : Enquête sur le renoncement aux soins des publics précaires en Auvergne Exploitation ORS Auvergne

## Quelles sont les structures ayant participé ?



Source : Enquête sur le renoncement aux soins des publics précaires en Auvergne Exploitation ORS Auvergne

## Quelles sont les structures ayant participé ?



Source : Enquête sur le renoncement aux soins des publics précaires en Auvergne Exploitation ORS Auvergne

## Description de la population

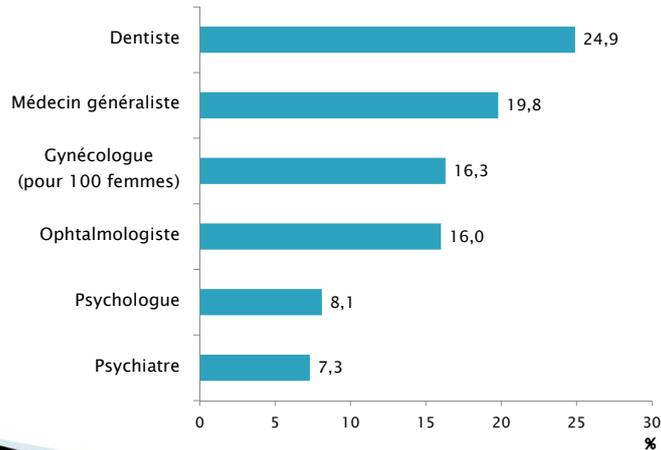
- ▶ 6 personnes enquêtées sur 10 sont des femmes
- ▶ Plus de 4 personnes sur 10 vivent seules
- ▶ 1 personne sur 3 bénéficie du RSA
- ▶ Complémentaire santé :
  - ➔ CMU complémentaire : 34 %
  - ➔ Autre complémentaire : 34 %
  - ➔ Aucune complémentaire santé : 22 %

## Renoncement aux soins (1)

- ▶ 41 % déclarent avoir renoncé ou reporté des soins au cours des 12 derniers mois
  - Hommes : 38 %      Femmes : 43 %
  - Sans complémentaire santé : 49 %
  - Avec CMUC : 40 %
  - Avec une autre complémentaire santé : 39 %

## Renoncement aux soins (2)

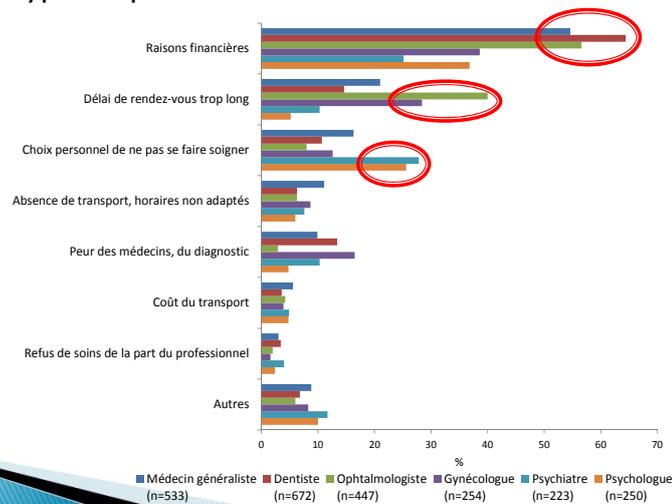
### ► Renoncement aux soins selon le type de professionnels



Source : Enquête sur le renoncement aux soins des publics précaires en Auvergne  
Exploitation ORS Auvergne

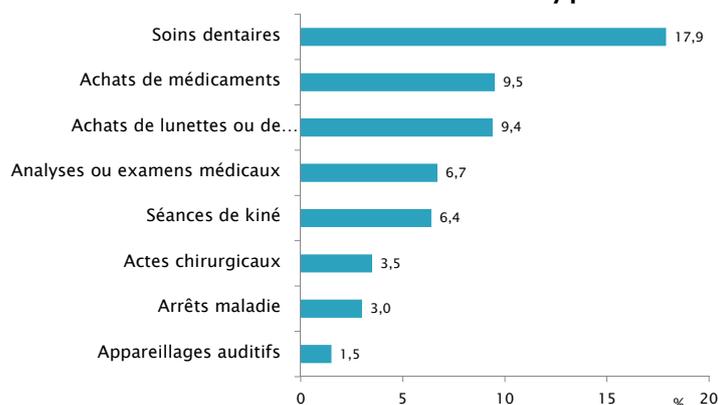
## Renoncement aux soins (3)

### ► Motifs évoqués pour expliquer le non-recours aux soins selon le type de professionnels



## Renoncement aux soins (4)

### ► Renoncement aux soins selon le type de soins



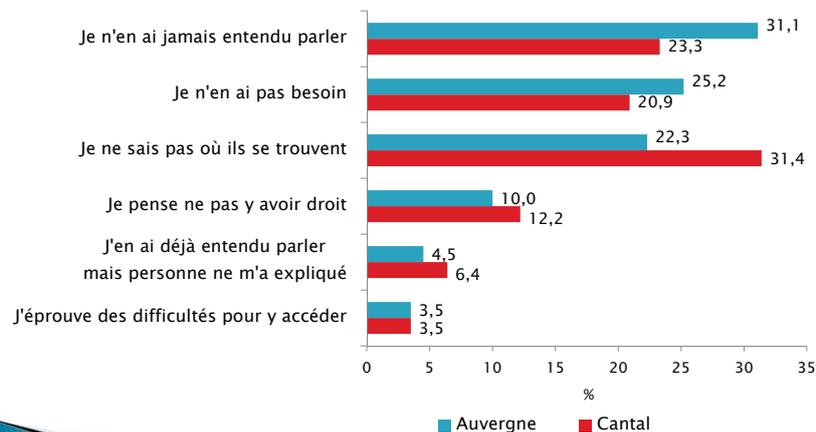
Source : Enquête sur le renoncement aux soins des publics précaires en Auvergne  
Exploitation ORS Auvergne

## Connaissance des droits et dispositifs (1)

- Accès à la CMU de base ou CMU complémentaire : très facile ou assez facile
- Accès à l'Aide pour une complémentaire santé : prestation peu connue
- Mauvaise connaissance des structures où les soins sont dispensés gratuitement

## Connaissance des droits et dispositifs (2)

### ► Raisons de la non fréquentation de ces lieux



Source : Enquête sur le renoncement aux soins des publics précaires en Auvergne  
Exploitation ORS Auvergne

## Conclusions

- **Population vulnérable** : isolement, conditions de logement précaires, accès à l'emploi difficile, recours aux minima sociaux, recours à la CMU-C ou absence de complémentaire santé
- **Taux de renoncement aux soins élevé (41 %)** : en particulier pour les femmes, les personnes isolées ou familles monoparentales et les personnes sans complémentaire santé
- **Professionnels concernés** : dentistes, médecins généralistes, gynécologues et ophtalmologue
- **Objets du renoncement** : soins dentaires, achats de médicaments, de lunettes ou lentilles
- **Motifs principaux de renoncement** : raisons financières, délais de rendez-vous et choix personnel
- **Mauvaise connaissance** de certains droits et dispositifs existants

## Phase qualitative Objectifs

- ▶ Éclairage complémentaire sur les faits saillants issus de l'analyse quantitative
- ▶ Description du parcours des usagers qui renoncent aux soins => identification d'obstacles localement et meilleure analyse des conséquences du renoncement aux soins
- ▶ Identification des leviers d'action pour lutter contre le renoncement

## Phase qualitative Méthode

- ▶ Élaboration des grilles d'entretien
- ▶ Rencontres avec la population
  - Illustrer les relations des personnes rencontrées avec les professionnels de santé
  - Identifier les éléments du renoncement aux soins en termes de défaut de guidance
- ▶ Entretiens collectifs auprès de professionnels
  - Identifier les actions développées pour repérer ou limiter les renoncements aux soins
  - Identifier les pistes d'amélioration

**Merci de votre attention**

[www.pfoss-auvergne.fr](http://www.pfoss-auvergne.fr)

[www.ors-auvergne.fr](http://www.ors-auvergne.fr)